

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

<b>Produit :</b>	Store à descente verticale à guidage par ourlet latéral WOUNDWO – ZIPLINE 93010100	
<b>Type :</b>	Zipline crépi 120	ZLP 120
	Zipline carré 120	ZLE 120
	Zipline carré 150	ZLE 150
	Zipline rond 95	ZLR 95
	Zipline rond 120	ZLR 120
	Zipline carré 93	ZLE 93
<b>Performance :</b>	Classes de résistance au vent 0 à 6 en lien avec le règlement (UE) 2019/1188	
<b>Usage prévu :</b>	Store destiné à une utilisation en extérieur	
	Conforme aux dispositions de la directive relative aux machines 2006/42/CE en cas de manœuvre par moteur.	

### Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

<b>ÖNORM EN 13561 2016-05-15</b>	Stores – Exigences de performance, y compris la sécurité (version consolidée)
<b>DIN EN 60335-2-97 2017-05</b>	Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues - Partie 1 et partie 2
<b>DIN EN 12045 2000-12</b>	Fermetures, stores extérieurs et stores intérieurs motorisés

### L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'UE applicable, conformément aux directives suivantes :

<b>Directive relative aux machines 2006/42/CE</b>	Protections solaires extérieures ou intérieures motorisées
<b>Directive sur la compatibilité électromagnétique (CEM) 2014/30/UE</b>	Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues - Partie 1 et partie 2
<b>Directive sur la sécurité des produits 2001/95/CE</b>	Législation en vigueur concernant les exigences en matière de santé et de sécurité
<b>Règlement sur les produits de construction 305/2011/CE</b>	Protection solaire extérieure, quel que soit le moteur

Signé pour le fabricant et en son nom par :

**WO&WO Sonnenlichtdesign GmbH & Co KG**  
**Fabrication et distribution de stores et de vénitiens**  
Hafnerstraße 193  
8054 Graz, AUTRICHE



**Alexander Foki**  
Direction générale  
Graz, février 2023



**Wolfgang Kuss**  
Direction générale

Les produits désignés sont conformes aux dispositions des directives et normes suivantes dans leurs versions actuelles en vigueur au moment de la délivrance de la présente déclaration. Le fabricant est seul responsable de la délivrance de cette déclaration de conformité. En cas de modification arbitraire des produits livrés et/ou d'utilisation non conforme, la présente déclaration de conformité est nulle et non avenue.